

Groupe « Oxygène » Tribune de l'opposition - Juin 2025

Valoriser les bénévoles, c'est aussi les protéger !

À L'Isle-Adam, de nombreuses actions municipales ne pourraient exister sans l'engagement généreux des bénévoles, associatifs ou non. Leur rôle est central durant des actions municipales comme le carnaval, le pot du nouvel an, les actions du CCAS ou à la Scène adamoise...

Nous, élus du groupe Oxygène, remercions sincèrement ces Adamoises et Adamois qui donnent de leur temps pour faire vivre la commune. Leur contribution est précieuse.

Mais cette implication se fait sans cadre clair. Elle mérite pourtant d'être mieux structurée pour sécuriser les bénévoles mais aussi évaluer les besoins réels de la commune. En effet, les bénévoles ne doivent pas se substituer aux personnels communaux ni pallier un manque d'effectif.

Nous avons posé cette question en conseil municipal : « En cas d'accident, subi ou provoqué, dans le cadre d'une action pour notre ville, les bénévoles sont-ils couverts par une assurance municipale ? » Et la réponse du maire a été une fin de non-recevoir, révélant un profond mépris pour la protection des bénévoles : ce vide les expose à des risques juridiques.

En 2026, nous proposerons une Charte du bénévolat municipal pour encadrer, sécuriser et reconnaître cette implication tout en précisant leurs droits et devoirs, le cadre des missions, leur protection et la reconnaissance du temps donné.

Protéger les bénévoles, c'est respecter leur engagement. Il ne s'agit pas de le freiner mais de le rendre durable et équitable. La Ville doit assumer pleinement sa responsabilité envers celles et ceux qui s'engagent pour elle.

Donnons aux bénévoles les moyens d'agir pour leur ville, dans un cadre clair, respectueux et sécurisé !

C. PELEGRIN, E. LEGRIS & C. MULLER

www.oxygene2026.fr